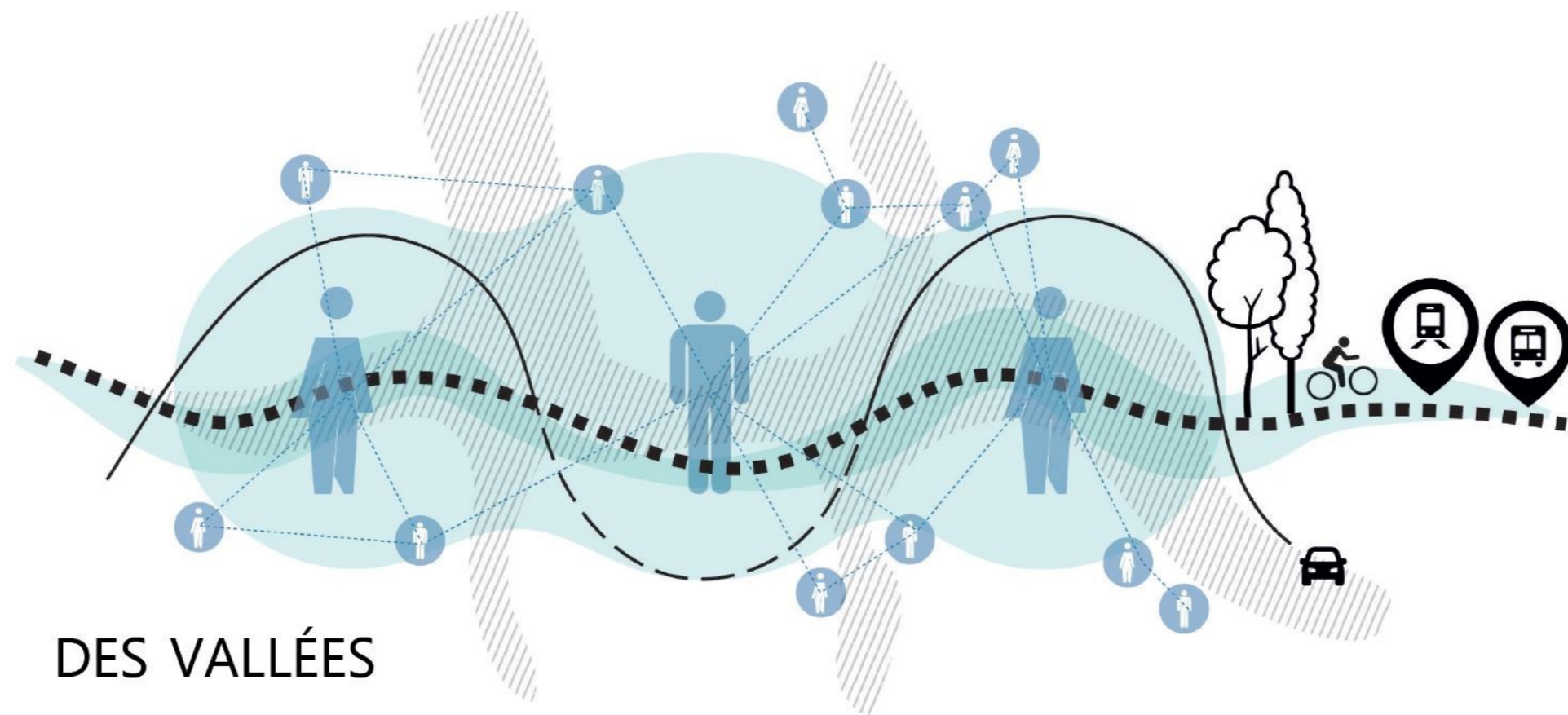


# FICHES OPÉRATIONS

## PPA GOSE

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT GIER ONDAINE SAINT ETIENNE SUD



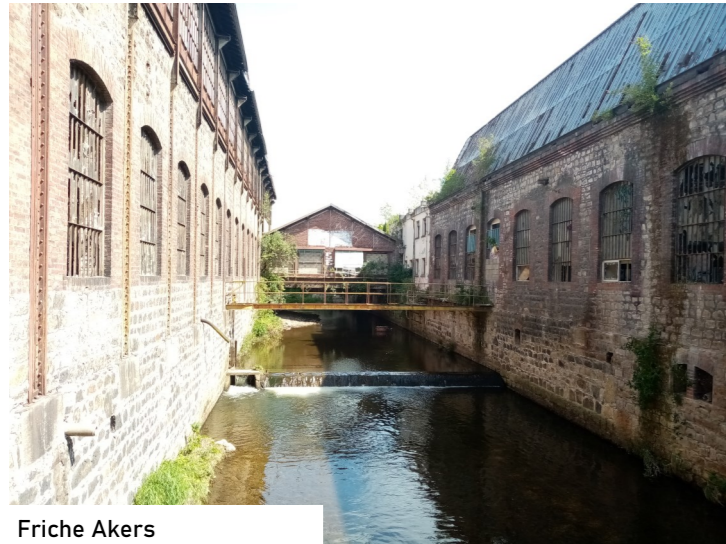
DES VALLÉES

**RÉ(IN)SPIRÉES**

SÉM

**SAINT-ÉTIENNE**  
la métropole

# AKERS : REQUALIFICATION DE FRICHE INDUSTRIELLE (FRAISSES / UNIEUX)



Friche Akers



Friche Akers



Friche Akers



L' Ondaine



L' Ondaine



Entrée des Gorges de la Loire

La reconversion de la friche Akers (fermée depuis 2010) fait partie intégrante du grand projet de parc des Portes de la Loire. Elle répond à trois objectifs :

- Résorber une friche industrielle et ainsi redonner de l'attractivité à ce quartier d'entrée d'agglomération et supprimer les dangers pour les riverains et le risque de diffusion de pollutions graves
- Supprimer le risque d'inondation majeur et redonner un caractère constructible au secteur
- Offrir un foncier réhabilité pour de nouveaux projets (économique, habitat, récréatif...)

Cette opération a été reconnue d'intérêt métropolitain en 2019 et est donc sous maîtrise d'ouvrage Saint-Etienne-Métropole.

Une étude de programmation urbaine et une étude hydraulique, visant à définir le devenir des lieux, ont été réalisées en 2022-2023 et une convention a été signée entre Saint-Etienne Métro-

pole, les communes d'Unieux et de Fraisses et Epora, afin que ce dernier procède aux travaux de démolition et de dépollution.

Le scénario retenu permettra :

- L'élargissement de l'Ondaine et la renaturation de ses berges et la mise en œuvre de franchissements permettant de mieux connecter les villes d'Unieux et de Fraisses
- Un parc paysager en rive droite de l'Ondaine s'inscrivant dans un projet global de voie verte reliant Firminy aux gorges de la Loire qui pourra être complété à terme par une opération résidentielle
- La reconquête urbaine en rive gauche de l'Ondaine par le développement d'un secteur dédié à de l'activité économique et une offre hôtelière, dans la continuité de la reconversion en cours de la friche Sogelam à Fraisses



# AKERS : REQUALIFICATION DE FRICHE INDUSTRIELLE (FRAISSES / UNIEUX)

## BILAN D'OPERATION

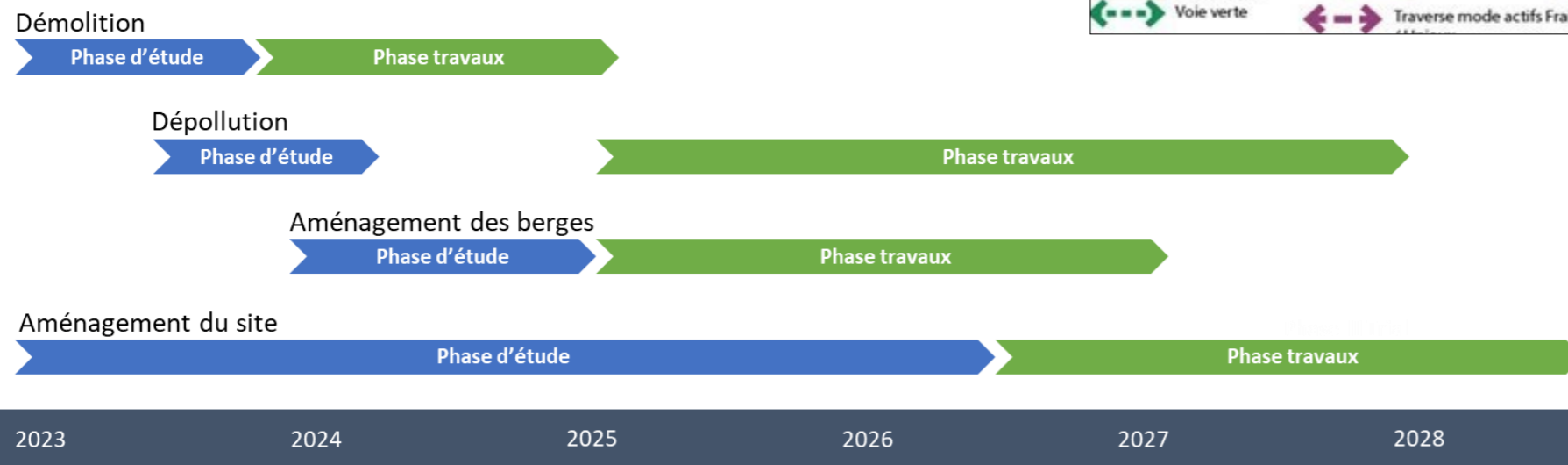
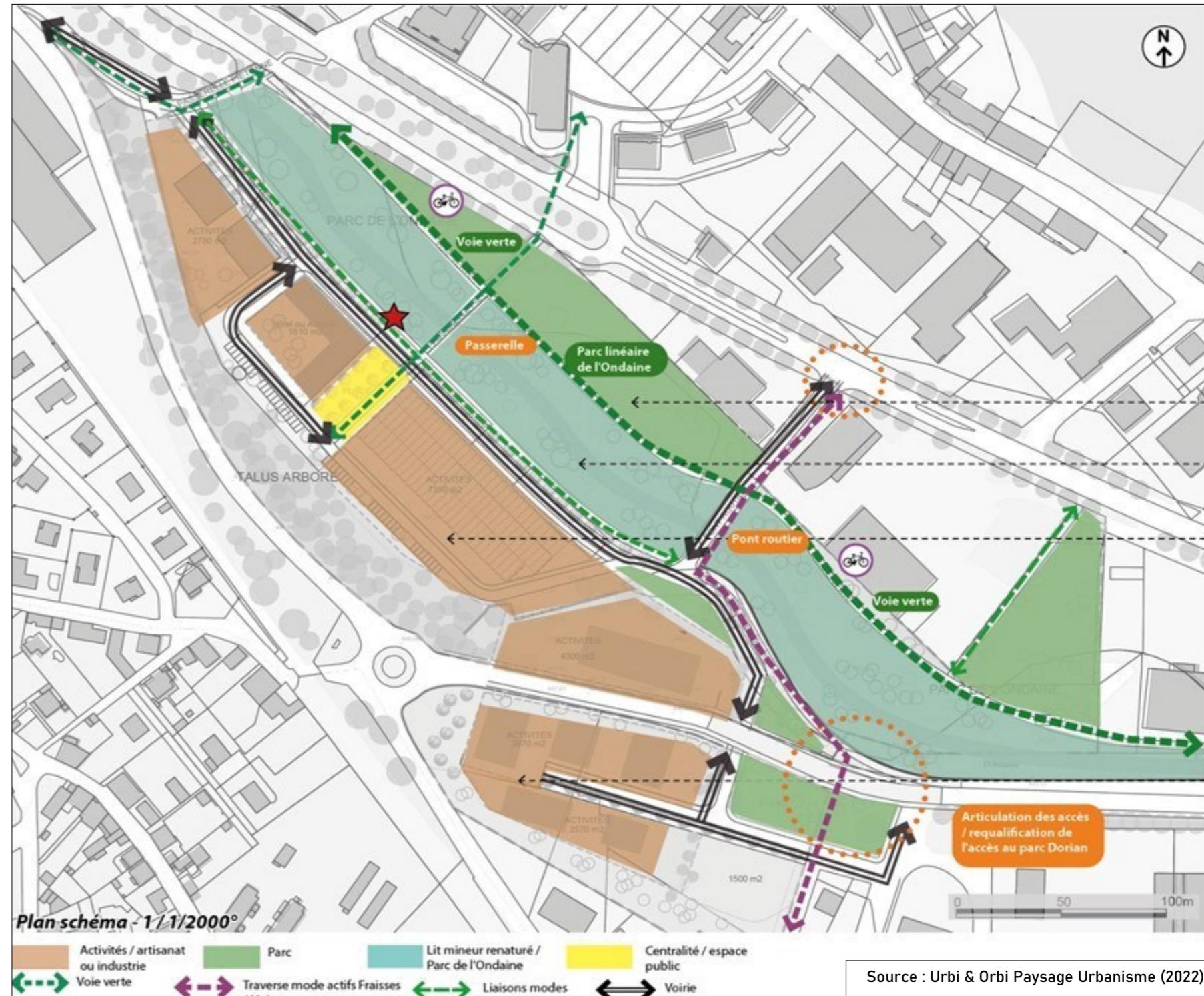
DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	180 000 €
ETUDES	300 000 €
TRAVAUX	14 000 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	200 000 €
AUTRES DEPENSES	320 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 000 000 €</b>

RECETTES HT	
CESSIONS	1 500 000 €
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	1 630 000 €
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 130 000 €</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 000 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 130 000 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>11 870 000 €</b>



# DE LA PLACE DU BREUIL (FIRMINY) A CÔTE QUART (UNIEUX)

Envoyé en préfecture le 04/07/2023  
Reçu en préfecture le 04/07/2023  
Publié le  
ID : 042-214202079-20230626-DL20230098-DE

Une nouvelle étude de programmation urbaine va être lancée dans le cadre du PPA sur le site de la gare de Firminy, la zone d'activités Ondaine 2026 et le quartier de Côte Quart à Unieux. Cette étude de programmation urbaine va être lancée dans le cadre du PPA sur le site de la gare de Firminy, la zone d'activités Ondaine 2026 et le quartier de Côte Quart à Unieux.

Cette étude urbaine permettra de dessiner, chiffrer et phaser les différentes opérations qui pourront être conduites sur ce secteur stratégique à horizon 2030. Certaines opérations pourraient être engagées d'ici la fin de mandat et seraient alors intégrées dans un futur avenant, en fonction de leur maturité.

Parmi les opérations déjà engagées figure l'opération de requalification de la zone d'activités Ondaine 2026. Cet ancien site Creusot Loire, de 85 hectares, au Nord de Firminy, abrite aujourd'hui de grands comptes industriels (Clextral, Aubert et Duval) mais comprend également des friches industrielles (Aperam) ainsi que des espaces délaissés. Ce tissu est inséré entre l'arrière gare de Firminy et des espaces mixtes (résidentiel, équipements) qui se sont développés sur la commune d'Unieux.

L'ensemble du pôle économique de l'Ondaine est essentiel pour le territoire et est à conforter, à renforcer et à requalifier.

Parmi les objectifs poursuivis :

- une nouvelle desserte apparaît essentielle pour séparer les usages et faciliter le fonctionnement économique.
- une matrice paysagère autour de l'Ondaine, support aux nouvelles mobilités actives permettrait de valoriser encore davantage le secteur et les activités. Elle devra particulièrement prendre en compte les problématiques de pollution et de risques inondations, très présentes sur le site.

Le site d'APERAM, démolit et dépollué par Saint-Etienne-Métropole et EPORA, doit accueillir le siège d'une grosse entreprise locale. Une partie du site d'Aubert et Duval (bâtiment d'expédition) doit être démolie pour permettre l'amélioration de la desserte et l'implantation de nouvelles activités économiques. Une veille foncière et des interventions selon les opportunités opérationnelles permettent de développer ce secteur selon des esquisses réalisées par l'agence d'urbanisme Epures.

L'aménagement de la rue du Colonel Riez, prévu en 2025, répond aux objectifs de connexion modes actifs entre les communes d'Unieux et de Firminy, d'apaisement de la circulation poids lourds, et constituera la première tranche d'un aménagement cyclable et végétal qui se prolongera le long de l'Ondaine en direction du centre-ville d'Unieux et du parc des portes de la Loire.

Enfin, Saint-Etienne-Métropole, en partenariat avec les villes de Firminy et Unieux, projette de réaménager la rue Dorian, principale connexion entre la commune de Firminy et les gorges de la Loire, entrée de ville d'Unieux, dans un contexte de zone d'activités et commerciale.



Gare de Firminy



Rue du Colonel Riez



Trémie sur la RN88



Rue Marguerite Péprier



Aubert&Duval



Friche sur les bords de l'Ondaine

# DE LA PLACE DU BREUIL (FIRMINY) A CÔTE QUART (UNIEUX)

## BILAN D'OPERATION

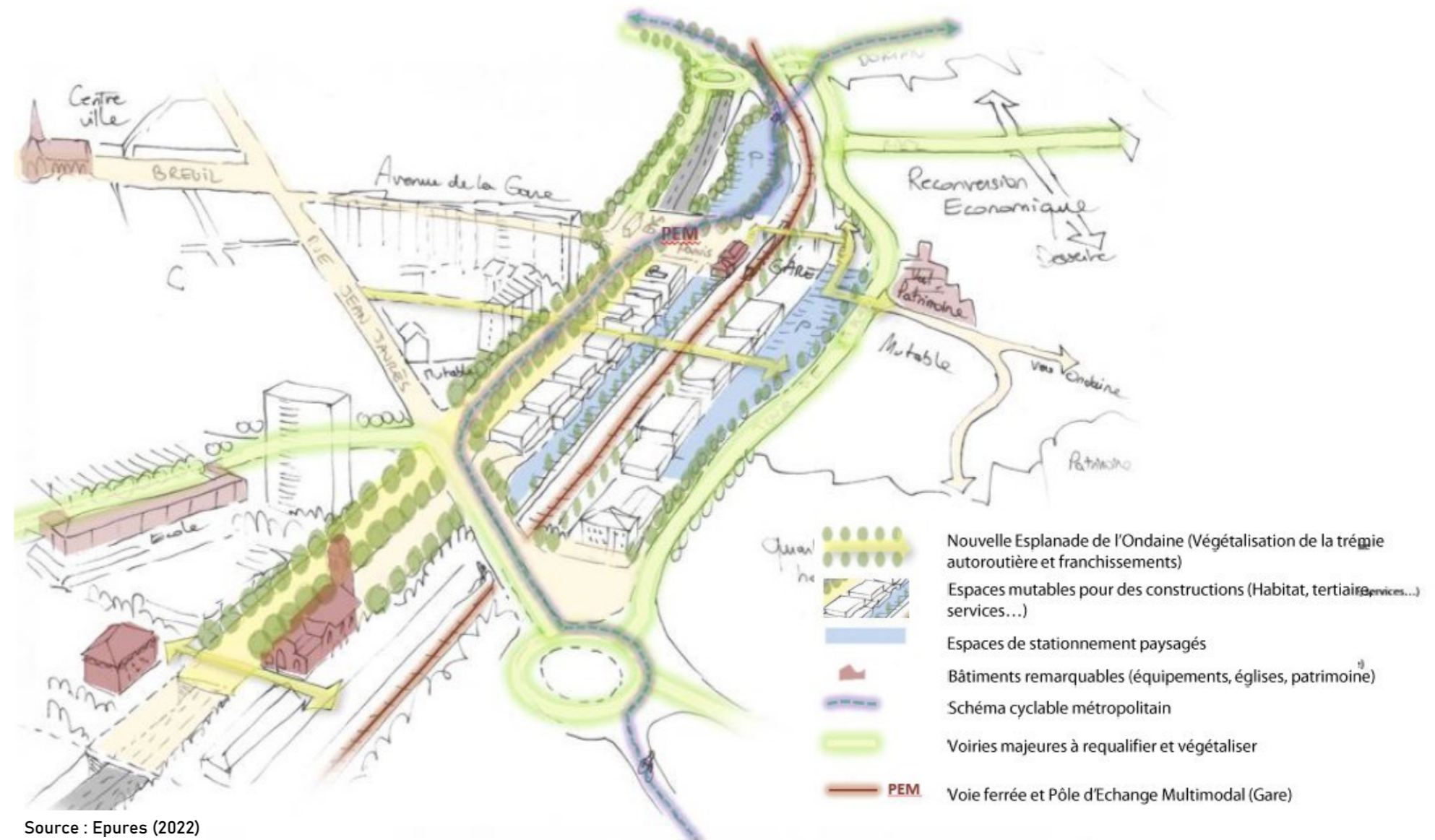
DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	
ETUDES	200 000 €
TRAVAUX	2 500 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	
AUTRES DEPENSES	200 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 900 000 €</b>

RECETTES HT	
CESSIONS	450 000 €
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	700 000 €
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 150 000 €</b>

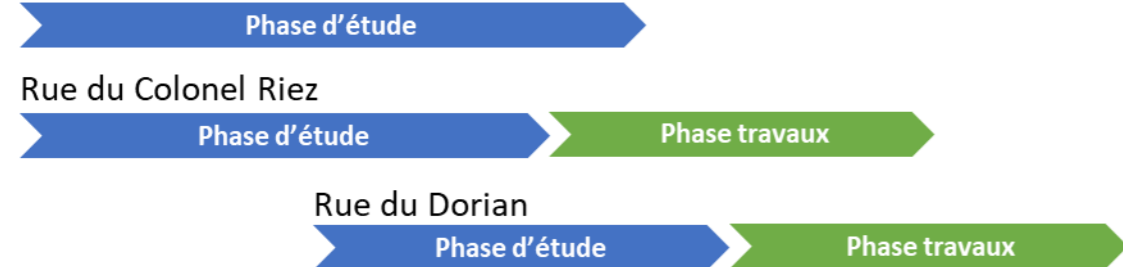
  

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 900 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 150 000 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>1 750 000 €</b>



Source : Epures (2022)

### Programmation urbaine secteur global



# LES MOLIÈRES : RÉALISATION D'UN ÉCOQUARTIER À LA PLACE D'UNE ANCIENNE FRICHE INDUSTRIELLE (LE CHAMBON-FEUGEROLLES)

Envoyé en préfecture le 04/07/2023  
Reçu en préfecture le 04/07/2023  
Publié le  
ID : 042-214202079-20230626-DL20230098-DE



Située au cœur de la vallée de l'Ondaine, la commune du Chambon-Feugerolles s'est engagée dans la réalisation d'un ÉcoQuartier à proximité immédiate de la gare et du centre-ville. Le site des Molières couvre une superficie de 1,7 hectares.

Le projet d'aménagement de l'ÉcoQuartier concerne la requalification d'une ancienne friche industrielle. Situé à proximité immédiate du centre-ville et de la gare SNCF, il permettra de reconvertir un site urbain en zone d'habitat avec une cinquantaine de logements. Le projet vise à combler une dent creuse, permettant de limiter l'artificialisation des sols en étalement urbain. Le projet est inscrit dans la démarche Eco-Quartier et en a obtenu le label étape 2.

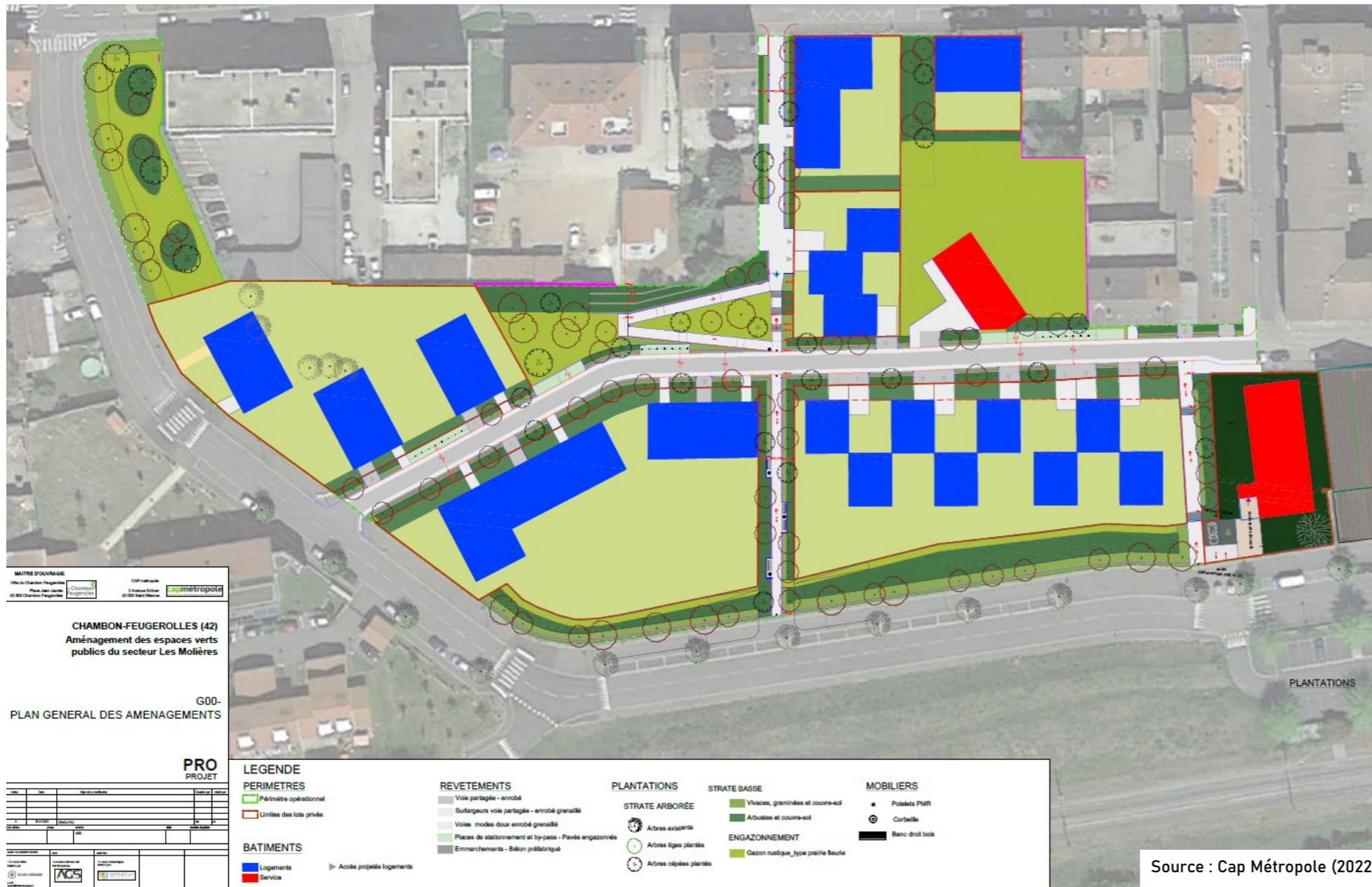
Le projet prévoit de proposer un nouveau type d'habitat sur la commune avec une densification limitée, laissant une large place aux espaces verts de respiration. La circulation motorisée y sera limitée. En effet, sont prévues des venelles dédiées aux modes actifs ou limitées à la desserte des habitations et garages, et une voie principale en zone de rencontre, permettant une circulation apaisée où les piétons évoluent en priorité sur les cyclistes ayant eux-mêmes la priorité sur les automobilistes.

Sont également prévus des équipements publics afin d'assurer la mixité des fonctions au sein du quartier, via notamment un centre de santé permettant de développer l'offre médicale sur la commune au vu de la pénurie de professionnels.

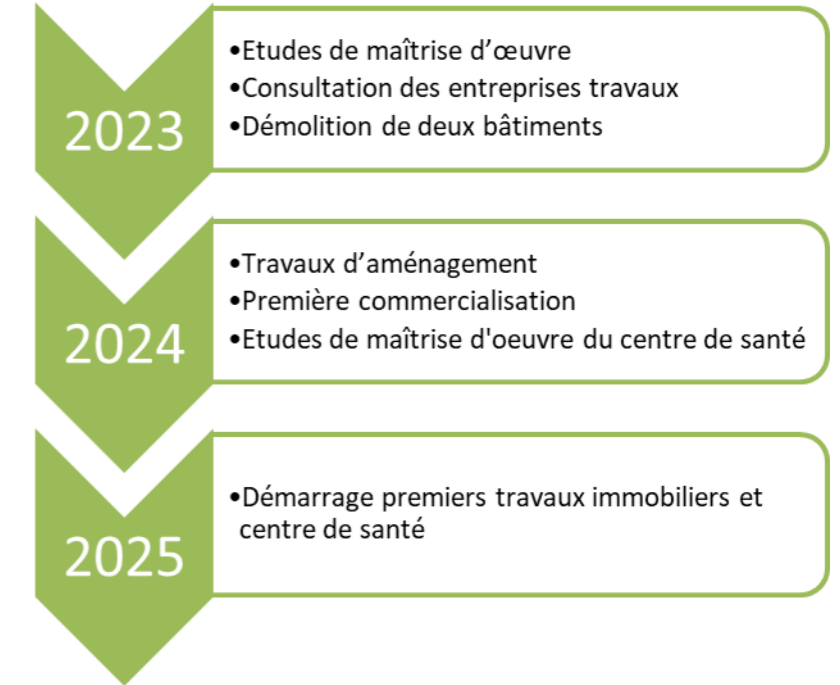


# LES MOLIÈRES : RÉALISATION D'UN ÉCOQUARTIER À LA PLACE D'UNE ANCIENNE FRICHE INDUSTRIELLE (LE CHAMBON-FEUGEROLLES)

Envoyé en préfecture le 04/07/2023  
 Reçu en préfecture le 04/07/2023  
 Publié le  
 ID : 042-214202079-20230626-DL20230098-DE



## PLANNING



## BILAN D'OPERATION

DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	489 631 €
ETUDES	174 975 €
TRAVAUX	4 808 307 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	501 045 €
AUTRES DEPENSES	976 419 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 950 377 €</b>

RECETTES HT	
CESSIONS	452 949 €
LOYERS	300 000 €
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	1 190 000 €
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	500 000 €
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 442 949 €</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>6 950 377 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>2 442 949 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>4 507 428 €</b>

# DÉCOUVERTURE DE L'ONDENON : AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE DE LA RICAMARIE



Boulevard Victor Hugo



Boulevard Victor Hugo

Le plan-guide du PPA, réalisé en 2021-2022 a permis de faire émerger de nouvelles études de programmation urbaine sur des secteurs définis. Le centre-ville de la Ricamarie a fait l'objet de l'une de ces études en 2022-2023, qui a permis de définir les grandes orientations urbaines de la commune dans l'esprit des principes guides du PPA.

Le projet a notamment pour vocation de recomposer une trame Paysage/Mobilités qui connecte les éléments de nature morcelés. L'opération phare, issue de ces réflexions, consiste en la découverte de l'Ondenon dans le centre-ville, en amont des travaux réalisés récemment sur la partie 'Ondaine' en aval. Cette opération ambitieuse devrait transformer complètement l'hypercentre, autour de la rue de la Libération, de la place Raspail et du parc Barbusse. Ce projet permettra également de donner une nouvelle vitrine aux équipements et logements situés à proximité, en accompagnement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU 2020-2025) et des projets communaux de requalification des espaces publics.

Des études de maîtrise d'œuvre (hydrauliques et d'aménagement d'espaces publics), pilotées par Saint-Etienne-Métropole, doivent être lancées mi 2023, afin de définir précisément les travaux à conduire, les chiffrages et les délais d'intervention. Ces travaux devraient être réalisés à partir de 2026, en fonction des contraintes techniques et foncières afférentes à ce type de projet.



Boulevard Victor Hugo



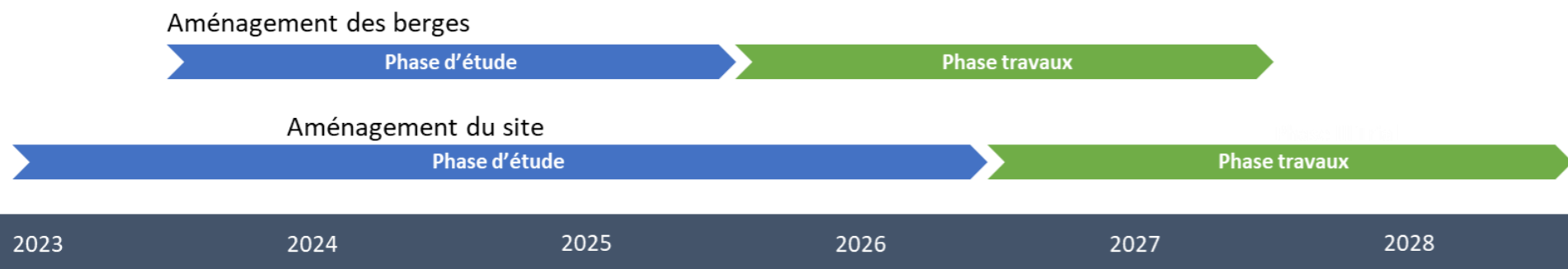
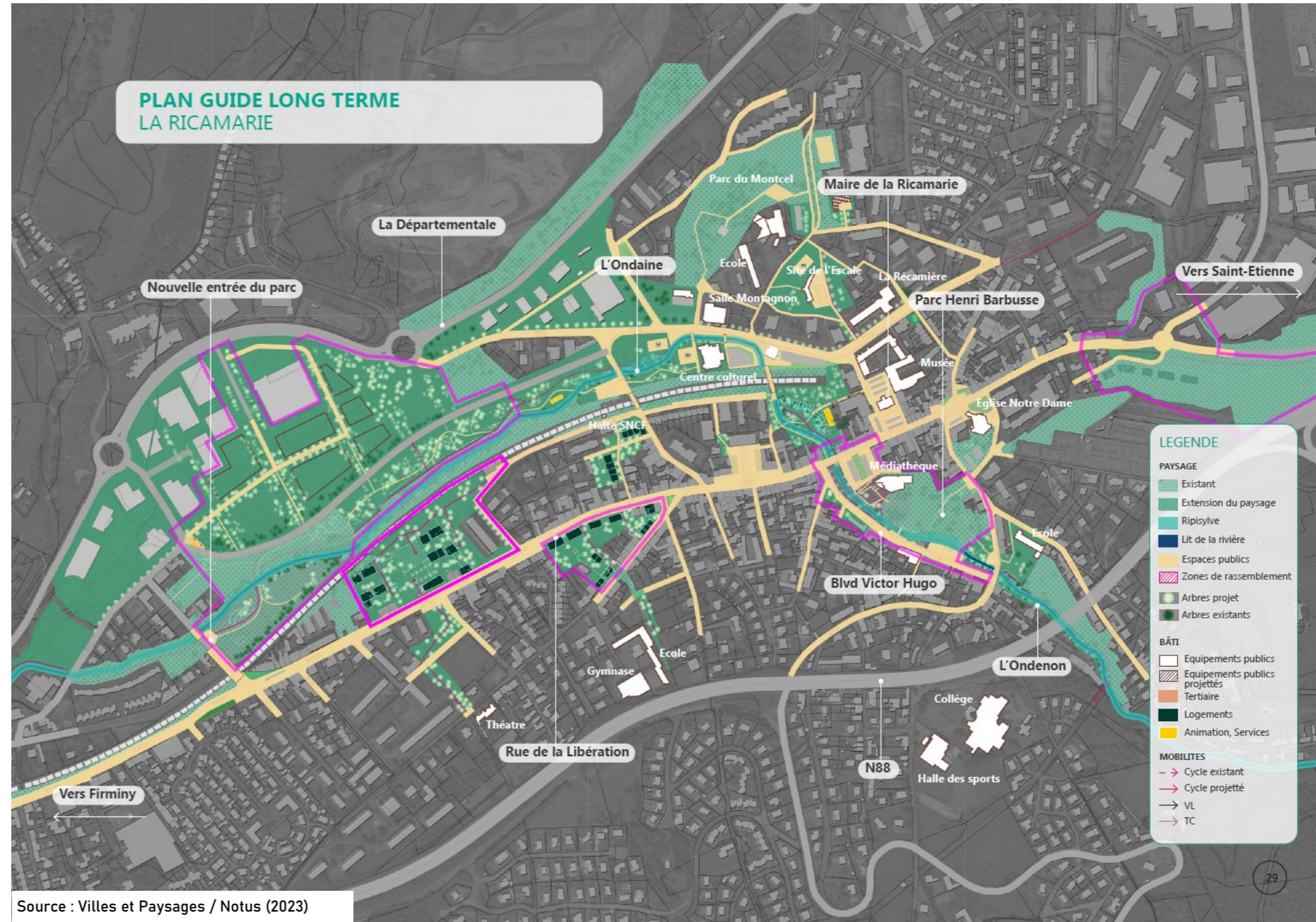
Boulevard Victor Hugo



# DÉCOUVERTURE DE L'ONDENON : AMÉNAGEMENT DU CENTRE VILLE DE LA RICAMARIE

## BILAN D'OPERATION

DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	
ETUDES	150 000 €
TRAVAUX	2 000 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	
AUTRES DEPENSES	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 150 000 €</b>
RECETTES HT	
CESSIONS	
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 150 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>0 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>2 150 000 €</b>



# BELLEVUE-LE MONT : OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN À L'ARRIÈRE DE LA GARE DE BELLEVUE (SAINT-ETIENNE)



Ilot arrière-gare



Gare de Bellevue



Rue du Mont



Zone d'activité du Mont



Quartier Bellevue—Le Mont

L'opération Bellevue Le Mont se situe à l'interface entre la place Bellevue, la gare de Bellevue et la grand Rue à l'Est, le quartier de la Cotonne au Nord (Quartier retenu par l'ANRU en tant que projet d'intérêt régional), la zone économique de la Chauvetière à l'Ouest, et la cité scolaire Honoré d'Urfé au Sud (en cours de restructuration par la Région et le Département).

Elle a été reconnue d'intérêt métropolitain en 2019 et est désormais pilotée par Saint-Etienne-Métropole, après quelques études et acquisitions foncières engagées par la Ville de Saint-Etienne.

Une étude de programmation urbaine réalisée en 2021-2022 a permis d'identifier 3 enjeux principaux :

- Renouveler l'urbanité autour d'un véritable quartier de gare mixte
- Révéler les qualités paysagères du quartier et aménager de manière biophile et favorable à la santé
- Créer un parc d'activités paysager

Le déploiement de la gare de Bellevue sur ses deux faces permettra sa traversée, notamment par les modes actifs. L'aménagement de l'îlot 'arrière-gare', actuellement propriété de la SNCF, permettra de développer un quartier mixte, mêlant espaces publics, activités tertiaires, commerces, habitat et parking-relais en silo.

La partie Ouest du secteur industriel du Mont, libérée par le départ d'une entreprise de recyclage de ferrailles, sera reconvertie en zone

d'activités artisanale offrant des percées paysagères vers la colline de la Cotonne, dans la continuité de la zone industrielle de la Chauvetière. La partie Est sera reconvertie en zone résidentielle permettant la mixité sociale et fonctionnelle du quartier.

Enfin, l'opération d'aménagement assurera des cheminements confortables, lisibles et sécurisés, améliore la visibilité et la desserte du secteur par tous les moyens de transports.

Les années 2023 et 2024 vont être principalement dédiées :

- à la réalisation d'une étude d'impact environnementale, préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concertée
- aux négociations avec la SNCF pour le projet de l'arrière-gare
- à la maîtrise foncière de tenements stratégiques, avec EPORA

Les travaux d'aménagement devraient commencer en 2026, dans le cadre de la ZAC.

# BELLEVUE-LE MONT : OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN À L'ARRIÈRE DE LA GARE DE BELLEVUE (SAINT-ETIENNE)

Envoyé en préfecture le 04/07/2023  
Reçu en préfecture le 04/07/2023  
Publié le  
ID : 042-214202079-20230626-DL20230098-DE

## BILAN D'OPERATION

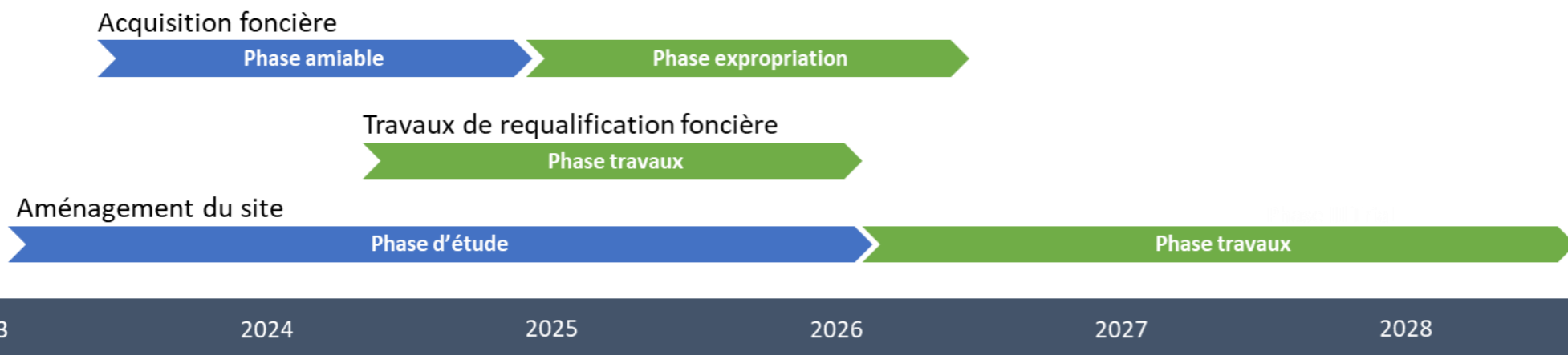
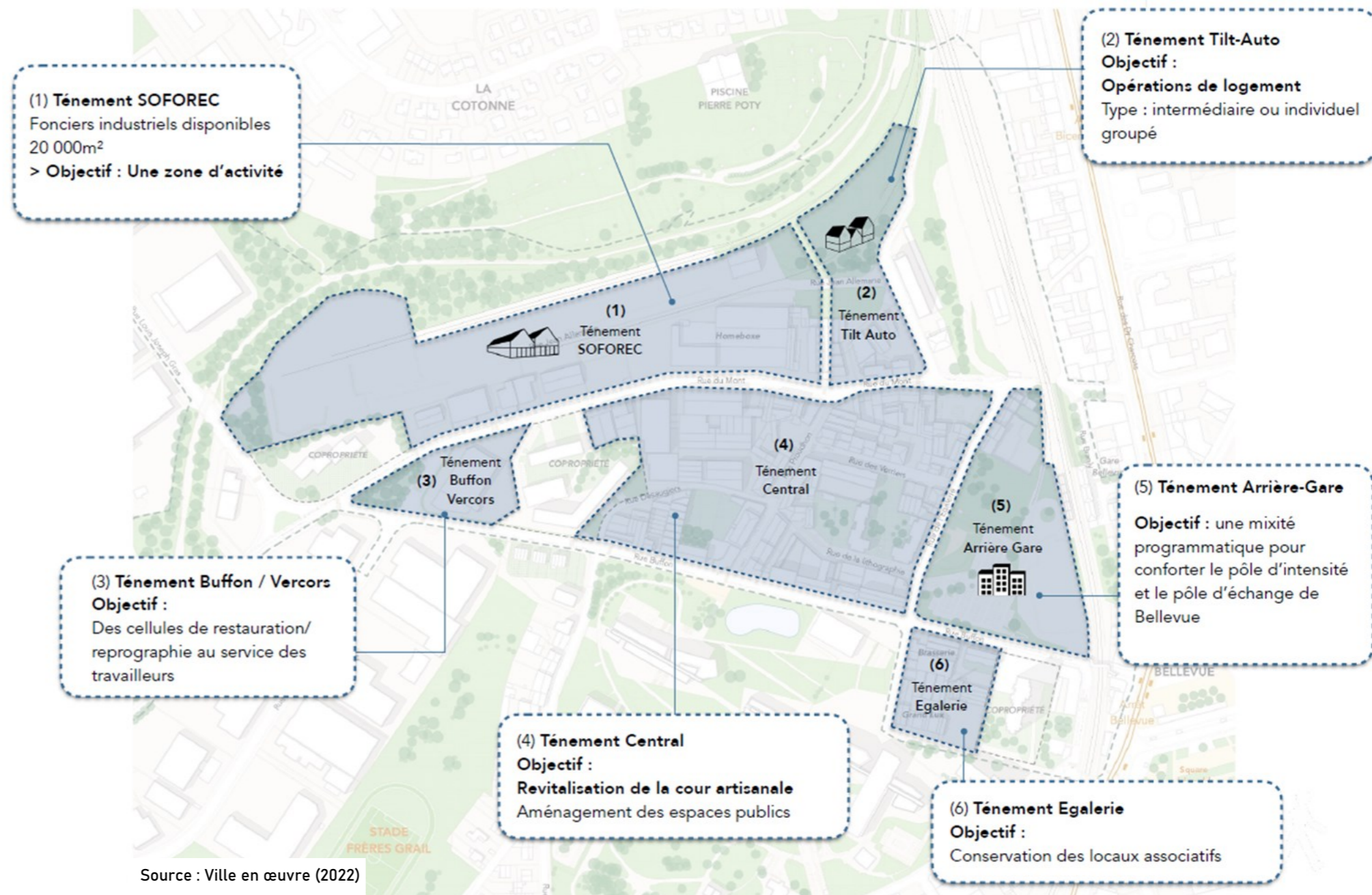
DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	10 700 000 €
ETUDES	970 000 €
TRAVAUX	24 000 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	2 500 000 €
AUTRES DEPENSES	830 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>39 000 000 €</b>

RECETTES HT	
CESSIONS	4 000 000 €
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	1 700 000 €
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 700 000 €</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>39 000 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 700 000 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>33 300 000 €</b>



# TRANSVERSALE SUD : AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DE LA RN88 (SAINT-ETIENNE)



Passage sous la RN88 (Solaure)



Place de la Rivière



Place de la Rivière

La RN88 représente une réelle fracture urbaine au Sud de la Ville de Saint-Etienne et les projets de requalification des quartiers traversés s'efforcent depuis les années 2000 d'atténuer cette barrière. Cette route très circulée relie Saint-Chamond (dans la continuité de l'A47) à la Lozère où elle se raccroche à l'A75 en direction de Toulouse. C'est un itinéraire essentiel pour les véhicules motorisés entre Lyon et le Puy-en-Velay. Le PPA GOSE propose d'apaiser cet axe afin de le rendre plus urbain dans sa traversée de la ville centre de Saint-Etienne.

Cet apaisement passe dans un premier temps par :

- le traitement des abords de la voirie, que ce soit en interdisant certaines fonctions dans le PLUi, ou en requalifiant ces espaces en privilégiant la renaturation et/ou le développement économique, dans un principe d'urbanisme favorable à la santé
- le traitement des traversées aériennes et souterraines de la RN88 afin de favoriser le passage des modes actifs sur des axes Nord-Sud

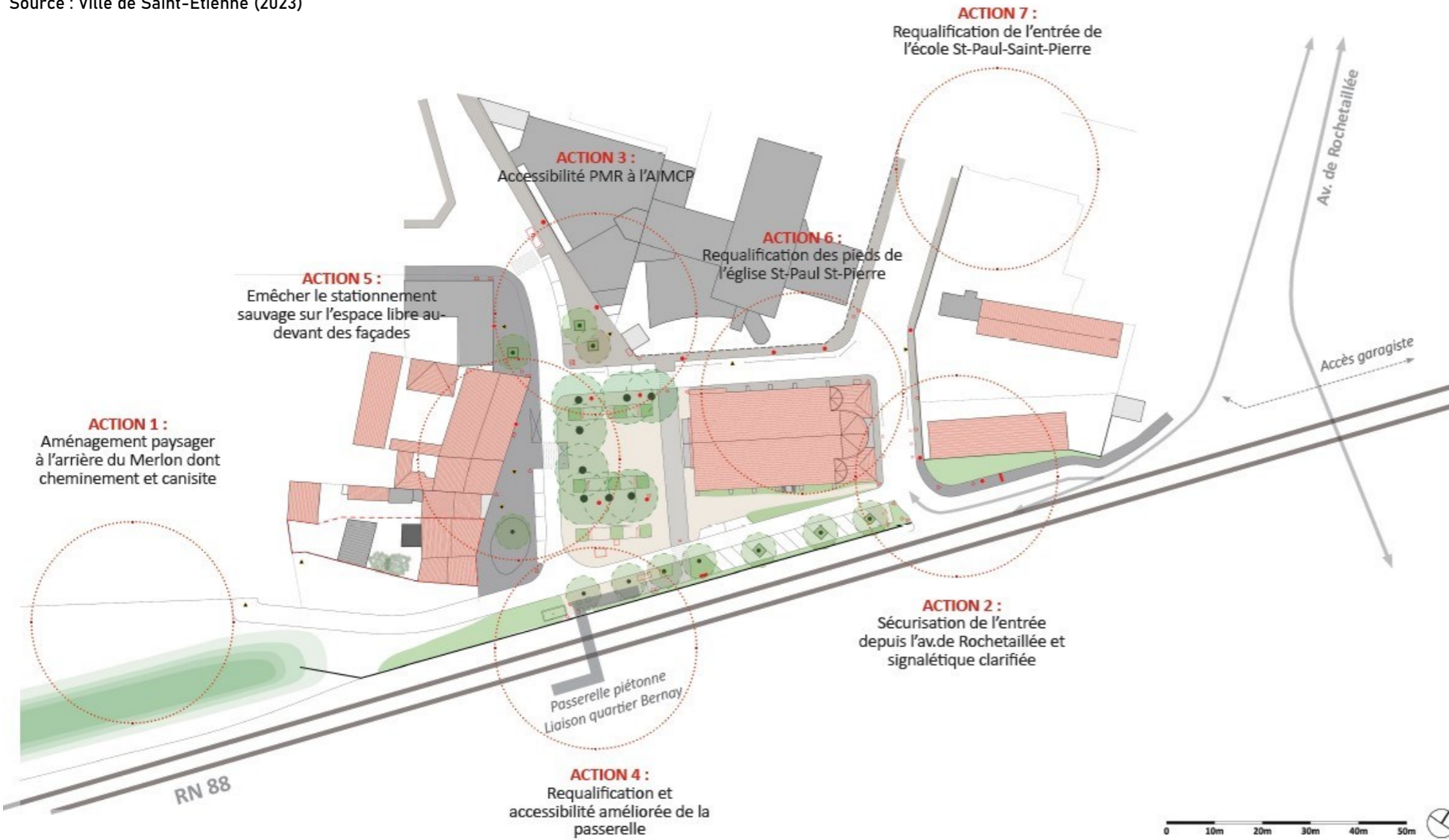
En accompagnement de démolitions réalisées ou à réaliser par les bailleurs sociaux Alliade Habitat et Habitat et Métropole dans les quartiers de la Rivière et de Solaure, la Ville de Saint-Etienne intervient sur des démolitions ponctuelles ou des aménagements d'espaces publics.

Une intervention d'amélioration du cadre de vie (démolition, aménagement) est prévue sur la place de la Rivière d'ici 2025, en contact direct avec la RN88, en complément de l'installation de dispositifs anti-bruits réalisés par Saint-Etienne-Métropole. L'avenue de Rochetaillée, principale voirie pénétrante depuis le Sud de Saint-Etienne doit également être entièrement requalifiée par Saint-Etienne-Métropole en 2026-2027 pour laisser davantage de place au végétal et aux modes actifs.

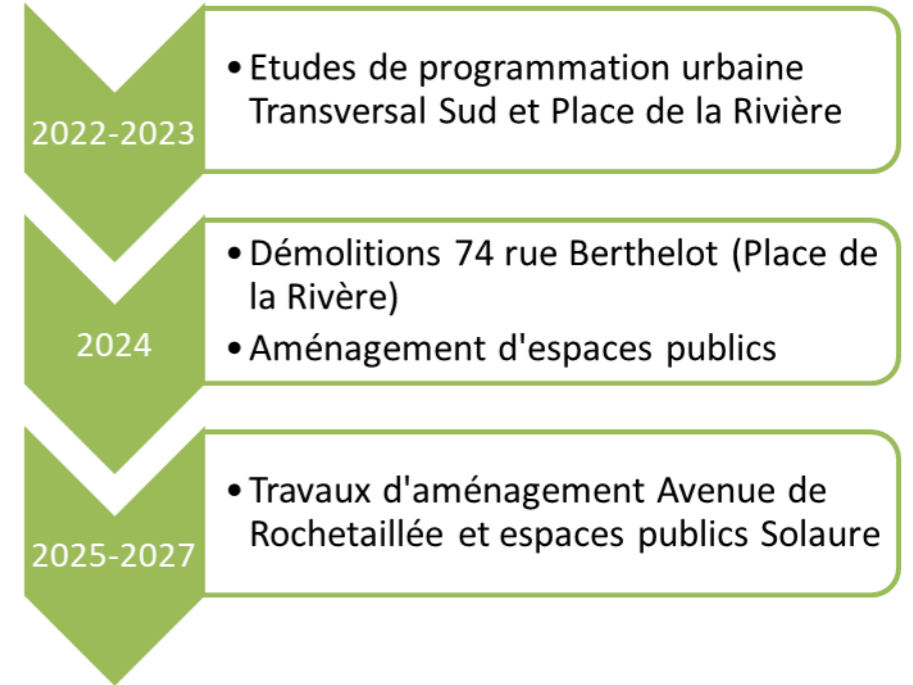


# TRANSVERSALE SUD : AMÉNAGEMENTS DES ABORDS DE LA RN88 (SAINT-ETIENNE)

Source : Ville de Saint-Etienne (2023)



## PLANNING



## BILAN D'OPERATION

DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	
ETUDES	
TRAVAUX DEMOLITION + AMENAGEMENT	1 000 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	
AUTRES DEPENSES	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 000 000 €</b>

RECETTES HT	
CESSIONS	
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>- €</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 000 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>- €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>1 000 000 €</b>

# LA RIVIÈRE-VALBENOÎTE : OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN LE LONG DU FURAN (SAINT-ETIENNE)



Le Furan

Rue de l'Orphelinat

L'opération Rivière-Valbenoîte se situe au Sud de Saint-Etienne, dans l'unique partie de la Ville où le Furan est en partie découvert, et est composée d'une zone au Sud à dominante économique puis de plus en plus habitée en allant vers le Nord. Elle est très impactée par le risque d'inondations du Furan et par le passage de la RN88 qui représente une fracture urbaine Nord-Sud.

Ce secteur a fait l'objet de propositions urbaines et architecturales dans le cadre du concours d'idées de l'Etat AMITER (2021-2022), dont deux propositions de groupements de bureaux d'études ont été distinguées au niveau national. Ces études ont permis notamment d'imaginer le renouveau d'un quartier 'connecté' au Furan, et dont la limitation de l'inondabilité dans quelques années peut laisser entrevoir des possibilités d'urbanisation nouvelles. Elles proposent une restructuration d'ampleur permettant de mettre en application les principes guide de façon exemplaire dans la recomposition urbaine et paysagère d'un quartier mixte à dominante d'activité comprenant des friches, connecté à la ville centre (quartier Bellevue), exposé au risque

d'inondation (Furan) et adossé aux grandes infrastructures (RN88).

L'opération a été reconnue à la suite d'intérêt métropolitain et est désormais pilotée par la Métropole (2022).

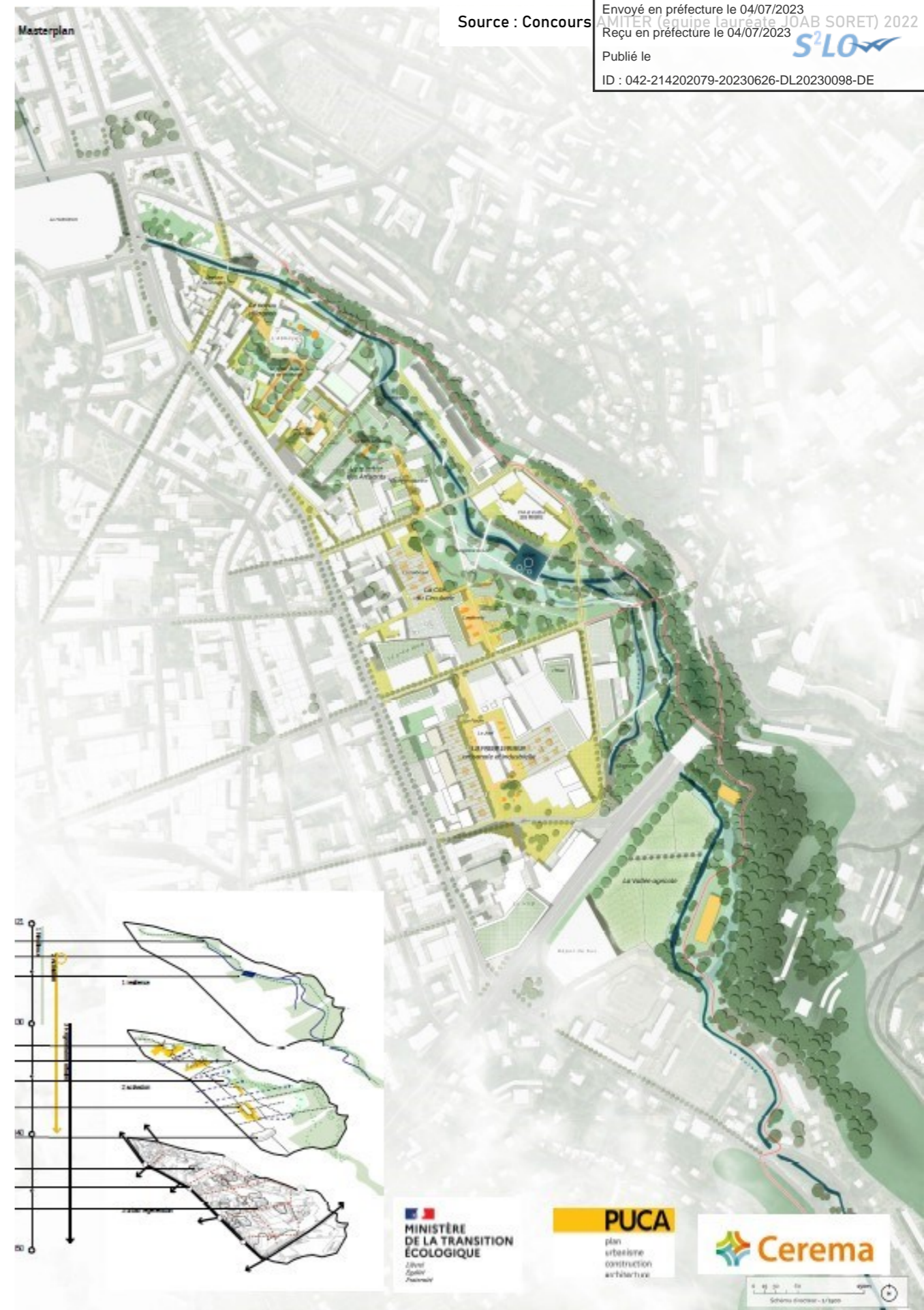
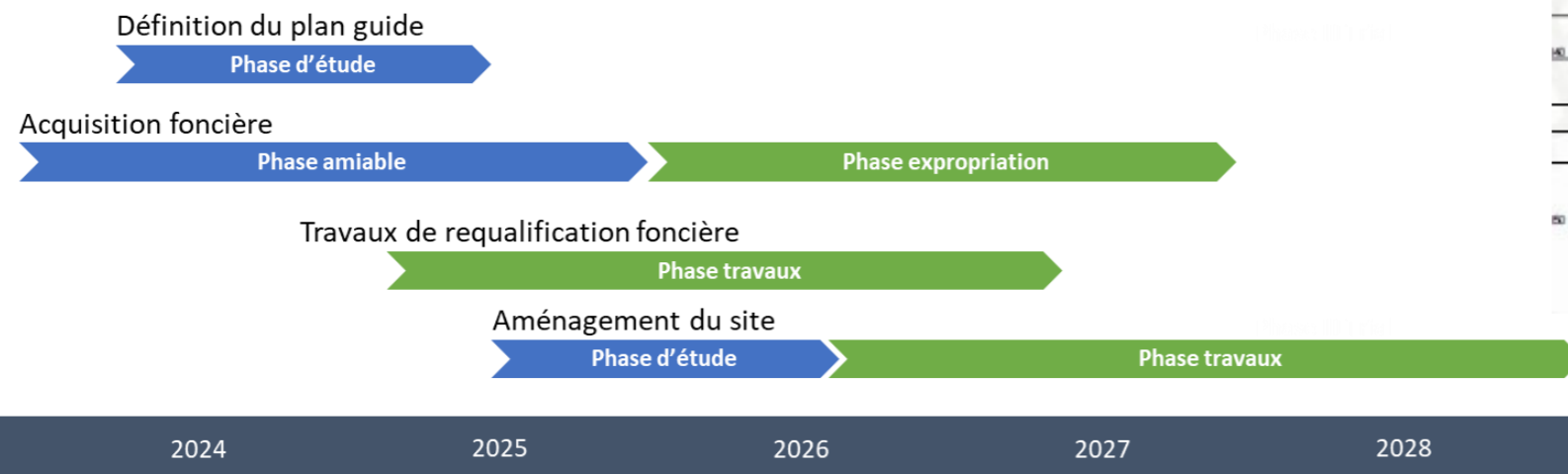
Des études de programmation urbaine et hydraulique vont être lancées en 2023, dans le cadre du protocole d'expérimentation AMITER, avec l'une des deux équipes distinguées lors du concours. Les interventions 'rivières' dans ce périmètre font partie intégrante du PAPI 2022-2028 visant à améliorer la prévention du risque inondation et réduire la vulnérabilité de la Ville de Saint-Etienne. Les travaux d'aménagement hors rivières ne sont pas prévus avant 2026. Dans cette attente, Saint-Etienne-Métropole effectue une veille foncière sur les tènements stratégiques et fait appel à EPORA pour la maîtrise de certaines friches.



# LA RIVIÈRE-VALBENOÎTE : OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN LE LONG DU FURAN (SAINT-ETIENNE)

## BILAN D'OPERATION

DEPENSES	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	<h1 style="text-align: center;">ETUDES DE PROGRAMMATION À LANCER</h1>
ETUDES	
TRAVAUX	
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	
AUTRES DEPENSES	
TOTAL DEPENSES	
RECETTES	
CESIONS	
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS	
PRODUITS DIVERS	
TOTAL RECETTES	
TOTAL DEPENSES	
TOTAL RECETTES	
DEFICIT	



# TERRENOIRE : OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG (SAINT-ETIENNE)



Bassin de Janon



Rue Louis Destre



Place Jean et Hippolyte Vial

Le quartier de Terrenoire souffre d'une image assez dégradée par des problématiques sociales importantes, un isolement et une segmentation forte avec la ville centre de Saint-Étienne par la présence d'imposantes infrastructures. Pour autant, Terrenoire bénéficie d'un contexte paysager de grand intérêt (Parc du Pilat au Sud, bois d'Avaize au Nord) et de la proximité avec le centre-ville de Saint-Étienne.

En cela, une recomposition et une requalification du centre de Terrenoire sont nécessaires pour redynamiser et désenclaver le quartier et en faire ainsi un maillon à part entière de la ville centre et du territoire du PPA GOSE.

Plusieurs enjeux urbains sont issus des réflexions menées dans le cadre du projet urbain de la Ville, du plan-guide PPA et de la concertation avec les habitants réalisée en 2022 :

- l'affirmation du cœur du quartier avec la requalification de l'esplanade et des espaces publics centraux
- la résorption des friches
- la requalification des entrées de ville

- les mobilités actives structurées sur la trame verte et bleue (le Janon et son bassin, les grandes entités paysagères (bois d'Avaize, la Perrotière, le Pilat...))

Une étude de programmation urbaine, pilotée par la Ville de Saint-Étienne, est en cours. Les premières opérations envisagées dans la maquette 2023-2027 concernent essentiellement :

- la démolition des immeubles le long de la rue Louis Destre par la Ville de Saint-Étienne,
- l'aménagement d'espaces publics dans la centralité entre le bas de la rue Louis Destre et la rue du Colonel Fabien
- une veille foncière sur des tènements stratégiques dont la maîtrise foncière pourrait faire levier sur des opérations de renouvellement urbain (avec EPORA)



# TERRENOIRE : OPÉRATION DE REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG (SAINT-ETIENNE)

## BILAN D'OPERATION

DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	
ETUDES	
TRAVAUX DEMOLITION + AMENAGEMENT	2 100 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	
AUTRES DEPENSES	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 100 000 €</b>

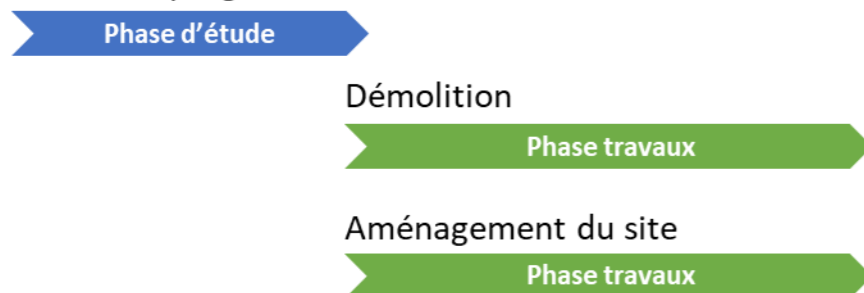
  

RECETTES HT	
CESSIONS	
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	400 000 €
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>400 000 €</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>2 100 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>400 000 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>1 700 000 €</b>

Etudes de programmation urbaine



# NOVACIÉRIES : REQUALIFICATION DE 2 HALLES INDUSTRIELLES EN ÉQUIPEMENT (SAINT-CHAMOND)



Halle 14

Halle 14

Localisé sur la commune de Saint-Chamond, Novaciéries est un projet de mutation exemplaire d'un site industriel né au XIX<sup>e</sup> siècle en un quartier mixte et durable ouvert sur la ville.

Le secteur est du site présente des enjeux en termes de fonctionnalités urbaines, d'attractivité économique, d'offre culturelle, d'image du territoire et mise en valeur du patrimoine, de complémentarité entre Novaciéries et le reste du territoire. Ainsi, le parc va être bouclé et intégré au reste du quartier, un pôle Entrepreneuriat & Innovation sera créé dans la halle 14 et une offre culturelle proposée dans les halles 07 et 39.

Le projet de réhabilitation de la halle 14 porté par Saint Etienne Métropole avec EPORA consiste à créer un Pôle Entrepreneuriat et d'Innovation composé de plusieurs espaces ateliers, bureaux et coworking accueillant des jeunes et moins jeunes entreprises, ainsi que des espace dédiés à la formation et un showroom.

Enfin, la halle 39, ancien centre de formation de Creusot-Loire sera, elle, transformée en Cité de la mémoire industrielle. La Ville de Saint-Chamond porte ce projet qui pourrait démarrer d'ici à la fin du mandat. Ses contours sont définis avec l'aide d'un comité scientifique, pour élaborer notamment le projet scénographique, afin de faire revivre au mieux le passé industriel de la ville et de la vallée dans cet espace de 1 500 m<sup>2</sup>. EPORA réalise les travaux de désamiantage, de dépollution et de démolition partielle, avant que la Ville ne rachète le bâtiment et ne rembourse les travaux pour installer le nouvel équipement culturel.



Halle 14

Halle 39

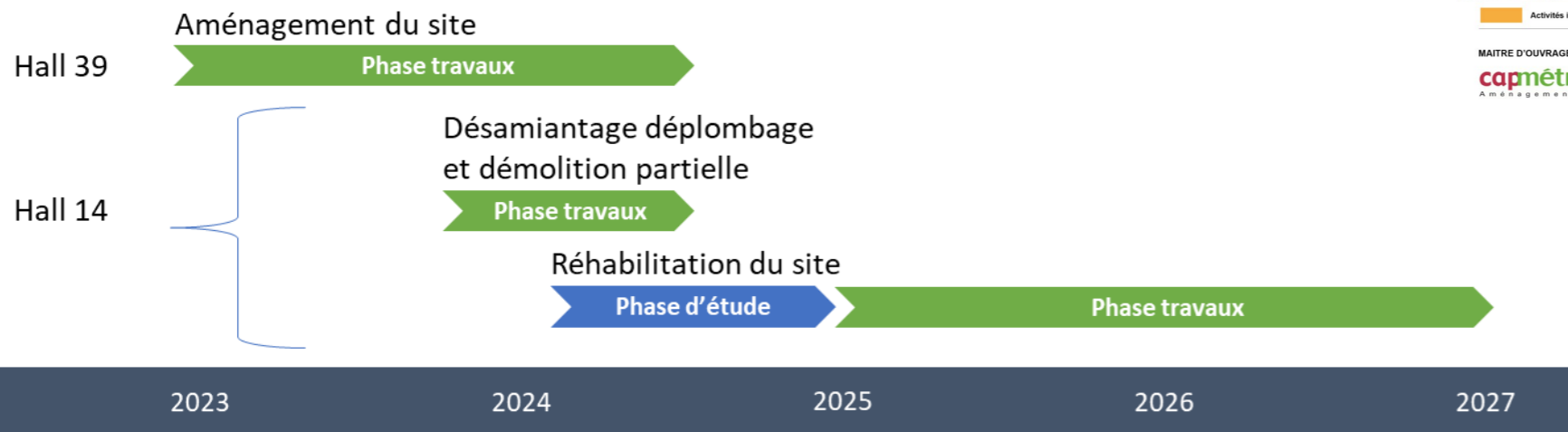
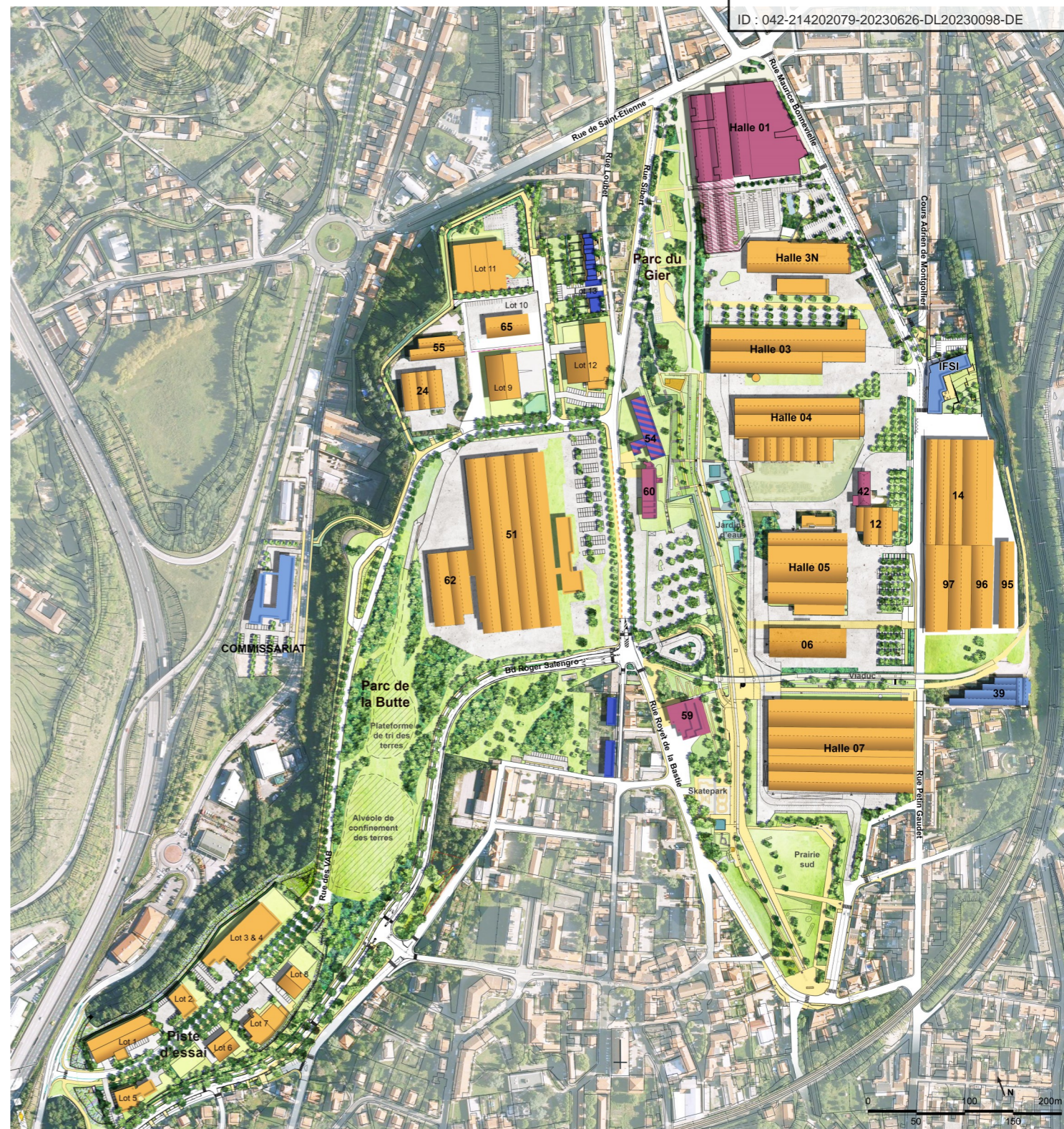


# NOVACIÉRIES : REQUALIFICATION DE 2 HALLES INDUSTRIELLES EN ÉQUIPEMENT (SAINT-CHAMOND)

Envoyé en préfecture le 04/07/2023  
 Reçu en préfecture le 04/07/2023  
 Publié le  
 ID : 042-214202079-20230626-DL20230098-DE

## BILANS D'OPERATIONS

HALLE 39		HALLE 14	
<b>DEPENSES HT</b>		<b>DEPENSES HT</b>	
ACQUISITIONS (Rachat et remboursement travaux EPORA)	900 000 €	ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	2 500 000 €
ETUDES		ETUDES	1 500 000 €
TRAVAUX		TRAVAUX	9 900 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS		CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE		MAITRISE D'OUVRAGE	600 000 €
AUTRES DEPENSES		AUTRES DEPENSES	500 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>900 000 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 000 000 €</b>
<b>RECETTES HT</b>		<b>RECETTES HT</b>	
CESSIONS		CESSIONS	
LOYERS		LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES		CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	1 500 000 €
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)		SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	
PRODUITS DIVERS		PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 500 000 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>900 000 €</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>15 000 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 500 000 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>900 000 €</b>	<b>DEFICIT</b>	<b>13 500 000 €</b>



MAITRE D'OUVRAGE / AMENAGEUR: capmétropole  
 COLLECTIVITE CONCÉDANTE: SAINT-ÉTIENNE la métropole  
 COLLECTIVITE PARTENAIRE: SAINT-CHAMOND  
 FINANCEURS & PARTENAIRES: Région Auvergne-Rhône-Alpes, Loire EPORA  
 PLAN GUIDE: novaciéries / 24-11-2018  
 ECHELLE 1/2000e  
 PARIS & ASSOCIÉS ARCHITECTES

# GRAND PARC DU GIER : AMÉNAGEMENT D'UNE TRAME VERTE ET BLEUE LE LONG DU GIER (SAINT-CHAMOND, L'HORME, LA GRAND'CROIX, LORETTE, GENILAC, RIVE-DE-GIER)

Envoyé en préfecture le 04/07/2023  
Reçu en préfecture le 04/07/2023  
Publié le  
ID : 042-214202079-20230626-DL20230098-DE



Parc de la Platière (La Grand Croix)



Espaces naturels le long du Gier



Canal de Zacharie (Lorette)



M288 (Saint Chamond)



Ancien Viaduc ferroviaire de L'Horme

Le PPA a permis de lancer une étude de programmation urbaine en 2022-2023 sur le projet de Grand Parc du Gier. Cette opération a pour objectif de déployer une trame paysagère verte et bleue, connectant Saint-Chamond à Rive-de-Gier.

Le grand parc du Gier, qui s'entend comme un ensemble intégrant les parties naturelles et les parties occupées (économie, habitat, équipements, axes de communication), permet de relier les espaces verts déjà existants le long du Gier et d'accompagner le déploiement des modes actifs, notamment le réseau structurant du plan vélo métropolitain. L'objectif principal poursuivi est l'amélioration du cadre de vie pour les habitants et les entreprises autour du Gier, liant et poumon de la vallée.

L'étude permet de :

- prendre rang dans le PLUi via les outils règlementaires (orientations d'aménagement et de programmation, zonage, emplacements réservés)
- définir les fonciers stratégiques à maîtriser (avec EPORA)
- lancer des études de faisabilité ou de maîtrise d'œuvre pour programmer des opérations d'aménagement potentiellement finançables via le PPA

Ce projet est constitué de plusieurs séquences :

Séquence 1 : Du quartier Saint-Julien (Saint-Chamond) à Setforge (L'Horme)

Cette séquence consiste essen-

tiellement en la requalification de la M288 (ancien barreau autoroutier). La taille de la voirie sera réduite pour la rendre plus urbaine, en développant une piste cyclable et le projet végétal du Grand Parc tourné vers le Gier. L'étude préconise une réduction de 4 à 2 voies et la mise en place de carrefours à plat pour apaiser le secteur et faciliter les liaisons vers les coteaux de L'Horme. Une étude de maîtrise d'œuvre globale doit être lancée en 2023, pour des premiers travaux en 2025. Aussi, la requalification de l'ancien viaduc ferroviaire (propriété de la commune de L'Horme) constitue un élément de patrimoine majeur à l'échelle de la vallée et un itinéraire potentiel pour les modes actifs en direction du parc du Pilat.

Séquence 2 : De Setforge (L'Horme) au parc de la Platière (La Grand' Croix)

Cette séquence nécessite une maîtrise foncière de plusieurs terrains situés directement en bord du Gier, permettant à terme l'élargissement de la rivière, le déploiement du vélo et l'installation du Grand Parc. La façade A47 au niveau du parc de la Platière fait l'objet d'une autre étude 'plan-guide'. Cette zone d'activités économique a vocation à se fondre dans le Grand Parc du Gier. Les travaux de cette séquence dépendront de la maîtrise foncière des tènements identifiés. La commune de la Grand' Croix projette de valoriser à court terme le parc de la Platière, tout en améliorant son accès et les connections vers le centre-ville.

Séquence 3 : Du parc de la Platière (La Grand' Croix) au siège d'Haulotte (Lorette)

L'opération rivière 'Grand' Croix 2', en cours de travaux sur plusieurs années, permet de déployer le Grand Parc, par le biais notamment d'une voie verte à proximité directe du Gier.

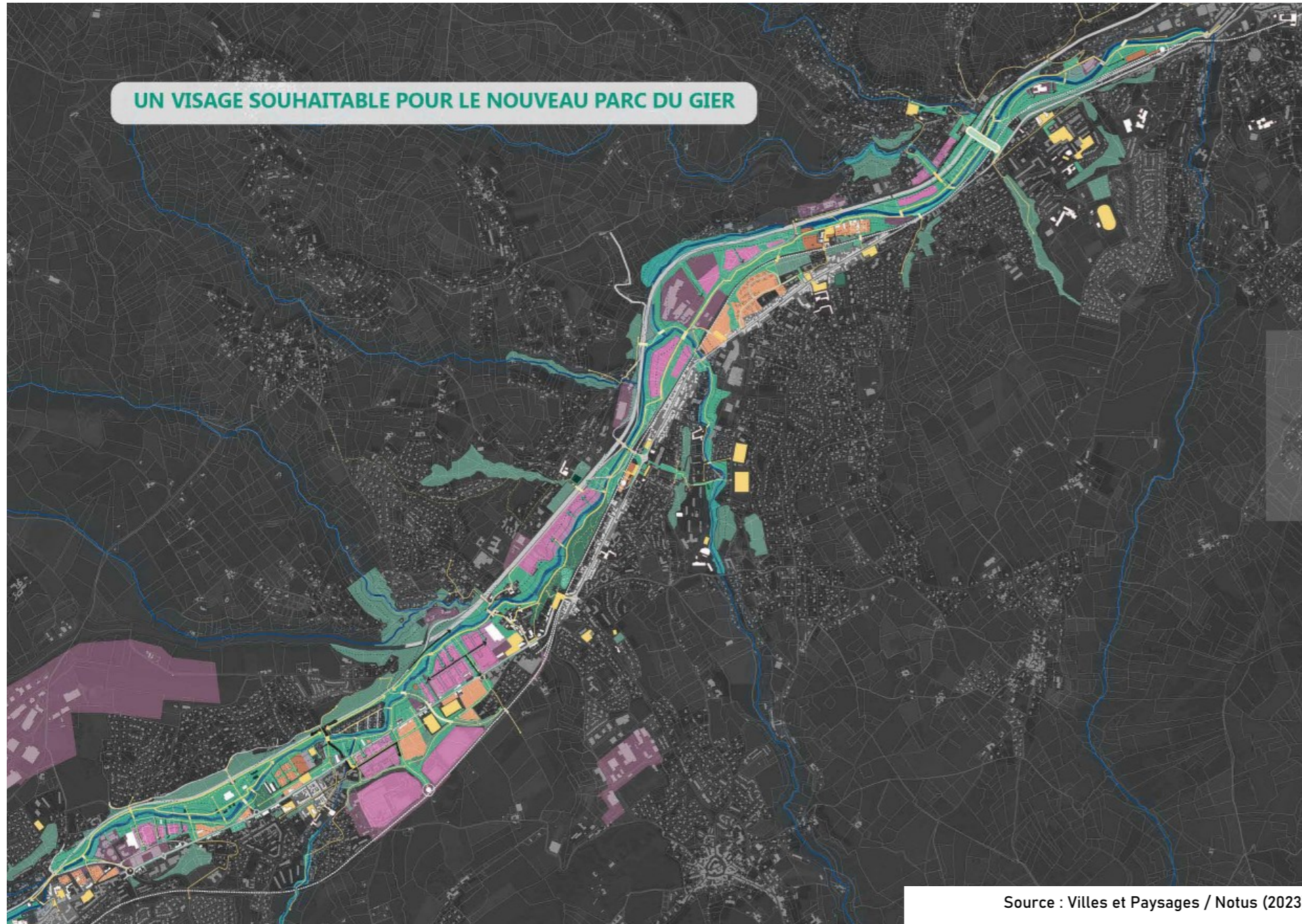
Ensuite il est préconisé l'aménagement des rues du Canal et Adèle Bourdon sur les communes de la Grand' Croix et de Lorette : déploiement d'une piste cyclable et aménagements paysagers selon le foncier disponible. Des négociations avec les entreprises de la zone d'activités ont déjà été engagées sur les terrains maîtrisés par SEM pour garantir une continuité des aménagements paysagers.

Ces travaux devraient démarrer en 2025 (travaux d'assainissement à prévoir au préalable).

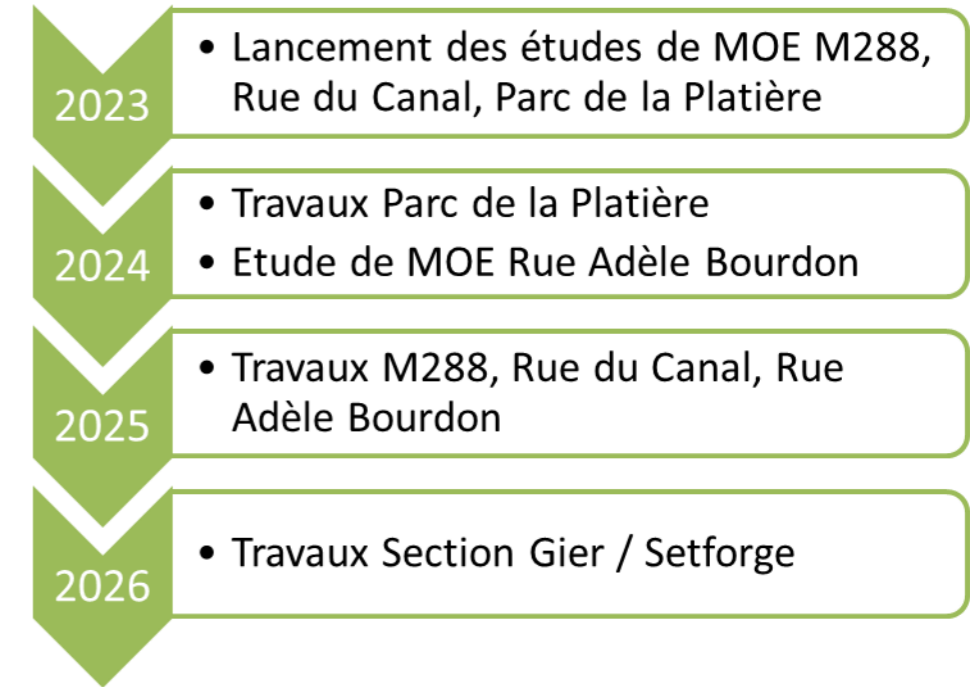
Séquence 4 : Du siège d'Haulotte (Lorette) au pôle d'échanges multimodal de Rive-de-Gier

Le Grand Parc se déploie le long de la rue principale, en exploitant les espaces paysagers présents ou potentiels le long des berges du Gier, jusqu'au parking relais de Rive-de-Gier. Une étude plus approfondie sur le secteur du Sardon est engagée (Genilac, Lorette, Rive-de-Gier). Les travaux de cette séquence sont envisagés dans un prochain mandat. Une veille foncière de plusieurs tènements stratégiques est réalisée avec EPORA.

# GRAND PARC DU GIER : AMÉNAGEMENT D'UNE TRAME VERTE ET BLEUE LE LONG DU GIER (SAINT-CHAMOND, L'HORME, LA GRAND'CROIX, LORETTE, GENILAC, RIVE-DE-GIER)



## PLANNING



## BILAN D'OPERATION

DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	
ETUDES	200 000 €
TRAVAUX	7 950 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	
AUTRES DEPENSES	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 150 000 €</b>
RECETTES HT	
CESSIONS	
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	460 000 €
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>460 000 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>8 150 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>460 000 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>7 690 000 €</b>

# ENTRÉE EST MÉTROPOLE : OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN AUTOUR D'UNE ANCIENNE FRICHE INDUSTRIELLE (RIVE-DE-GIER)



Démolition d'un ancien bâtiment industriel



Renaturation des berges du Gier



Le Gier



L'opération Entrée Est Métropole représente un secteur de plus de 27 hectares englobant les friches ex-Duralex (verrerie) au Nord (6 hectares), Halle Couzon au Sud (3,8 hectares) ainsi que le faubourg et la zone d'activités de Couzon.

L'opération a été reconnue d'intérêt métropolitain en 2017 et est désormais pilotée par Saint-Etienne-Métropole.

Une étude de programmation urbaine, réalisée en 2019-2021, a défini les objectifs suivants :

- renforcer la dimension économique forte sur l'Est de la plateforme de la Verrerie (proximité d'Industeel à Châteauneuf) et sur le secteur Nord (à long terme), orientée notamment vers le secteur du new manufacturing et de la mécanique avec la volonté de pouvoir accueillir un « étendard industriel » ;
- dédier l'accueil d'un nouveau quartier résidentiel à l'Ouest de la plateforme à proximité du centre-ville et du Gier avec une jauge de 130 logements dont 30 logements sociaux ;
- créer un parc urbain le long du Gier, et des connexions urbaines structurantes, assurant à l'échelle locale un rôle de liaison entre les différents quartiers et le centre-ville, et marquant la dimension d'entrée dans la Métropole.

Des travaux de désamiantage et de démolition ont été réalisés par EPORA. Des travaux de dépollution ont été conduits par Saint-Etienne-Métropole en 2022 sur deux points chauds. Des travaux d'aménagement des berges du Gier sont en cours (2023-2024). Des travaux complémentaires de dépollution doivent être réalisés par EPORA entre 2023 et 2025. Les études de maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement doivent démarrer en 2023, pour des travaux prévus à l'horizon 2026, qui dépendront notamment de la modification du zonage du PPRNPI et du PLUi.

Dans le quartier de la Roche, situé à proximité immédiate de l'A47, une étude urbaine et des travaux d'aménagement d'espaces publics seront engagés par la Ville de Rive-de-Gier et Saint-Etienne-Métropole. Ils viseront à aménager des espaces libérés par des démolitions de 2019 (bailleur social IRA 3F, EPORA).

# ENTRÉE EST MÉTROPOLE : OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN AUTOUR D'UNE ANCIENNE FRICHE INDUSTRIELLE (RIVE-DE-GIER)

## BILAN D'OPERATION

DEPENSES HT	
ACQUISITIONS (Hors minoration foncière)	5 050 000 €
ETUDES	500 000 €
TRAVAUX	20 300 000 €
CONTRIBUTIONS ET PARTICIPATIONS	
MAITRISE D'OUVRAGE	2 400 000 €
AUTRES DEPENSES	1 900 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 150 000 €</b>
RECETTES HT	
CESSIONS	2 200 000 €
LOYERS	
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	
SUBVENTIONS (HORS FONDS PPA)	1 185 000 €
PRODUITS DIVERS	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 385 000 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>30 150 000 €</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>3 385 000 €</b>
<b>DEFICIT</b>	<b>26 765 000 €</b>

